

Olive Patricia Dickason

LES PREMIÈRES NATIONS *du Canada*

DEPUIS
LES TEMPS
LES PLUS
LOINTAINS
JUSQU'À
NOS JOURS



LES ÉDITIONS DU SEPTENTRION

Extrait de la publication



LES PREMIÈRES NATIONS

Olive Patricia Dickason

LES PREMIÈRE NATIONS

Traduit de l'anglais par Jude Des Chênes



Pour effectuer une recherche libre par mot-clé à l'intérieur de cet ouvrage, rendez-vous sur notre site Internet au www.septentrion.qc.ca

Les éditions du Septentrion remercient le Conseil des Arts du Canada et la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) pour le soutien accordé à leur programme d'édition, ainsi que le gouvernement du Québec pour son Programme de crédit d'impôt pour l'édition de livres. Nous reconnaissons également l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ) pour nos activités d'édition.

Cet ouvrage a été publié grâce à une subvention de la Fédération canadienne des sciences sociales, dont les fonds proviennent du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Illustrations de la couverture: William Armstrong, *Nepigon. N. End of Pechaunigun Rapids*, aquarelle, A.N.C.; *Indiens huron vers 1835*, lithographie coloriée à la main, A.N.C.; Mary Chaplin, *Indians*, aquarelle, A.N.C.

Coordination éditoriale: Marcelle Cinq-Mars

Traduction: Jude Des Chênes

Révision: Solange Deschênes

Si vous désirez être tenu au courant des publications des ÉDITIONS DU SEPTENTRION vous pouvez nous écrire par courrier, par courriel à sept@septentrion.qc.ca, par télécopieur au 418 527-4978 ou consulter notre catalogue sur Internet: www.septentrion.qc.ca

Édition anglaise: © McClelland & Stewart, 1992

© Les éditions du Septentrion
1300, av. Maguire
Québec (Québec)
G1T 1Z3

Dépôt légal:
Bibliothèque et Archives
nationales du Québec, 1996
ISBN papier: 978-2-89448-052-6
ISBN PDF: 978-2-89664-125-3

Diffusion au Canada:
Diffusion Dimedia
539, boul. Lebeau
Saint-Laurent (Québec)
H4N 1S2

Ventes en Europe:
Distribution du Nouveau Monde
30, rue Gay-Lussac
75005 Paris

ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES

Membre de l'Association nationale des éditeurs de livres

*Je suis Indien.
Je suis fier de savoir qui je suis et d'où je viens.
Je suis fier d'être une création unique du Grand Esprit.
Nous faisons partie de notre Mère la Terre [...].
Nous avons survécu, mais pourtant, en soi, survivre ne suffit pas.
Un peuple doit croître et prospérer.*

*Chef JOHN SNOW,
These Mountains Are Our Sacred Places,
Toronto, Samuel Stevens, 1977.*

REMERCIEMENTS

Une bourse de perfectionnement Senior Rockefeller Fellowship m'a permis de travailler une année à la bibliothèque Newberry, à Chicago, où j'ai pu poursuivre mes recherches et entreprendre la rédaction de ce livre. À cet égard, je dois énormément à Frederick Hoxie, directeur du D'Arcy McNickle Center for the History of the American Indian, affilié à la bibliothèque. Pour sa part, le directeur adjoint du centre, Jay Miller, a toujours montré une remarquable générosité en partageant sa connaissance des Amérindiens, suggérant parfois des pistes qui auraient pu m'échapper et venant à ma rescousse lors de mes nombreux accidents de parcours avec l'ordinateur. J'ai pris plaisir à travailler avec le personnel de la bibliothèque Newberry, particulièrement John Aubrey, qui connaissait à fond les extraordinaires collections de la bibliothèque, et Helen Hornbeck Tanner, qui m'a guidée avec une remarquable assurance à travers le labyrinthe de l'histoire amérindienne. Ma participation au programme de Rencontres transatlantiques, organisé par David Buisseret, du Hermon Dunlap Smith Center for the History of Cartography, affilié à la bibliothèque, s'est avérée une expérience stimulante.

En outre, le personnel de la bibliothèque de l'Université d'Alberta a fait preuve d'une collaboration inépuisable dans la recherche détaillée et apparemment interminable que ce projet a entraînée; il en a été de même des employés des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale du Canada, de la Metropolitan Toronto Reference Library, du Musée royal de l'Ontario, du Woodland Indian Cultural Education Centre, des Hudson's Bay Company Archives, à Winnipeg, des Alberta Provincial Archives, du Musée Glenbow, du Royal British Columbia Museum et des B.C. Provincial Archives. Trois réunions auxquelles j'ai assisté ont aussi été très précieuses: le Symposium sur l'autodétermination organisé en 1990 par l'Assemblée des Premières Nations et l'Université de Toronto; le Congrès sur le gouvernement autonome des Premières Nations, en 1991, au Nakoda Lodge, à Morley, en Alberta; et le Symposium sur la justice autochtone, une rencontre organisée par les Autochtones et tenue à leur propre intention à Edmonton, en 1991.

Bon nombre de personnes ont répondu à mes fréquents appels à l'aide, m'ouvrant les yeux sur plus d'avenues d'exploration que je n'avais le temps d'en exploiter. Je remercie avec gratitude Alice B. Kehoe, Catharine McClellan, Joseph L. Peyser, Frank Lestringant, Vicente Cortés Alonso, Philippe Jacquin, Charles Schweger, Milton Freeman, Gurston Dacks, Denys Delâge, Walter Moser, Ron Whistance-Smith, William Phipps, Tom Hill, Sam et Linda Bull, John David Hamilton, John S. Long, Malcolm Davidson, Trudy Nicks, Margaret Carter, Nancy Gibson, Marge Friedel, Muriel Stanley-Venne, Edna Deranger, George Lang, Desmond Brown, Rod Macleod, Bob Beal, Sheila Hayes, Doreen L'Hirondelle, Eugene Olson, Edward Trzeciak, John et Lennie Honsacker, Francis Jennings et Jack Douglas. Quand la dimension du manuscrit a mis en péril la capacité de mon ordinateur, Fern Ness, des services informatiques de l'Université d'Alberta, a eu réponse à tout. La liste reste incomplète, mais que tous ceux dont je n'ai pas évoqué le nom sachent que je me souviens de leur contribution et que je l'apprécierai toujours.

Certains, qui ont pris le temps de lire, d'un oeil expert, l'ensemble ou une partie du manuscrit, ont permis d'en accroître l'ampleur et l'envergure, sans parler de la précision; je retiens entre autres Donald B. Smith, Jennifer S.H. Brown, Alan Bryan, Ruth Gruhn, Stuart Mackinnon, Clifford Hickey, Carl Urion et Nicholas Wickenden. J'adresse des remerciements particuliers au professeur Smith qui m'a donné accès à ses fichiers d'illustrations.

Tout en remerciant ceux dont les noms précèdent et ceux qui ne sont pas nommés ici pour leur inestimable contribution, je souligne que je reste seule responsable du contenu et de l'orientation de ce livre.

INTRODUCTION

Le Canada, comme le disaient mi-figue mi-raisin des non-Indiens, est un pays de beaucoup de géographie et de peu d'histoire¹. Les Amérindiens ont d'abord été perplexes, et même embarrassés, par l'ethnocentrisme d'une telle assertion, mais ce n'est que récemment qu'elle a commencé à les mettre en colère. Comment peut-on affirmer une telle chose, pour dire le moins, alors que leurs peuples ont vécu là durant des milliers d'années? Pour eux, le Canada compte cinquante-cinq peuples fondateurs au lieu des deux seuls qui ont été officiellement reconnus. Pourtant, les études amérindiennes au sens occidental du terme ne sont pas nouvelles: déjà en 1613, un érudit du début de la période des contacts, l'Amérindien Huaman Poma (Felipe de Ayala), écrivait une histoire des Incas du Pérou intitulée *Nueva Crónica y Buen Gobierno*.

L'histoire, quant à elle, a été décrite comme une discipline de documentation. Si ce n'était pas écrit, de préférence dans un document officiel, ce n'était pas «historique». Toute société qui ne connaissait pas l'écriture était du coup exclue de l'histoire et appelée préhistorique, ou peut-être protohistorique. Elle pouvait, au mieux, souhaiter accéder à l'histoire par extension, si elle était venue en contact avec des sociétés sachant lire et écrire. En d'autres termes, l'histoire du Canada commençait avec l'arrivée des Européens.

Et comme si cela n'était pas suffisamment restrictif, une autre limitation s'est ajoutée: la présentation habituelle de l'histoire du Canada la fait commencer non pas avec les premiers Européens, les Norois, arrivés ici vers l'an 1000, mais plutôt avec les Français, qui sont d'abord venus comme pêcheurs, puis comme explorateurs au XVI^e siècle, avant de s'établir au siècle suivant. L'arbitraire de ce point de vue est évident lorsqu'on constate que les Anglais ont talonné de près les Français et les ont même précédés lors de voyages de découvertes; au moins un d'entre eux, celui de Giovanni Caboto (m. en 1498; un Italien aussi connu sous les noms anglais de John Cabot et français de Jean Cabot) qui naviguait sous pavillon anglais, a été effectué à la fin du XV^e siècle. Les Portugais, aussi venus avant les Français pour exploiter les riches ressources halieutiques de l'Atlantique Nord, ainsi que les Basques (habituellement appelés Espagnols) qui, à la poursuite

des baleines, pourraient bien avoir précédé tous les autres Européens de cette période sont tous deux relégués au second plan. Pendant le XVI^e siècle, les Basques transforment la chasse à la baleine du détroit de Belle Isle en une industrie lucrative fournissant l'huile nécessaire aux besoins énergétiques des Européens et s'aventurent aussi loin au nord que le détroit de Davis. Lors de sa visite à Hochelaga en 1535, Jacques Cartier note des mots, employés par les Iroquoiens, qui semblent d'origine basque. La liste des Européens ne s'arrête pas là: les Hollandais, principaux entrepreneurs, financent à la fois des expéditions de traite et de chasse à la baleine, même quand ils n'y participent pas toujours; ils seront plus tard associés à Champlain. Vers les années 1600, les eaux de la côte nord-atlantique sont le théâtre d'une intense activité internationale, et les traversées de Cartier ne sont qu'une sorte de confirmation officielle d'une situation déjà bien connue.

Quel rôle les Amérindiens et les Inuits ont-ils joué dans ces événements? Loin de se comporter, comme on les a habituellement dépeints, en associés passifs dans les entreprises européennes, ils y participent activement. De fait, cette participation s'avère essentielle au succès européen: les baleiniers basques profitent des connaissances inuites en harponnage pour améliorer grandement l'efficacité de leurs propres techniques; les chasseurs marins micmacs mettent au service des Européens leur habileté à poursuivre les morses dont ils convoitent l'ivoire, la peau et l'huile; plus tard, les Amérindiens feront de même pour se procurer ces fourrures tant recherchées dans le commerce des objets de luxe, compte tenu que les Européens, soucieux de leur condition, se servent des fourrures (entre autres articles) comme symboles de leur rang dans la société. On estime que, vers l'an 1600, jusqu'à un millier de navires européens peuvent être engagés chaque année dans des activités commerciales dans les eaux riveraines du Nord-Est canadien. Ce négoce n'aurait pas été possible sans la collaboration et la participation des premiers habitants du pays. Lorsqu'il s'agit de pénétrer à l'intérieur du continent, les Amérindiens servent de guides aux «explorateurs» européens; ils les approvisionnent en vêtements et en matériel de transport dont ils ont besoin, en plus de leur fournir de la nourriture. Uniquement sur le plan économique, leurs contributions sont considérables et resteront probablement impossibles à mesurer à leur juste valeur. Au sens premier du terme, ce sont eux les peuples fondateurs du Canada.

Parce que ces peuples possèdent des cultures orales et non pas littéraires — même la sorte d'écriture employée par certains ne représente pas une forme de communication partagée par tous —, la reconstitution de leur histoire avant l'arrivée des Européens, au sens occidental du terme, reste une tâche intimidante. Par le passé, les historiens canadiens ont trouvé beaucoup plus pratique de faire abstraction de cette période, créant ainsi une vision étroite du Canada, perçu comme un «jeune» pays.

Les Amériques où sont arrivés les Européens sont habitées par diverses populations qui, au sens large du terme, partagent une même civilisation, tout

comme les nouveaux arrivants en partagent une au delà de leurs pays d'origine. Il existe dans ce grand ensemble américain un riche éventail de manifestations culturelles: l'empire centralisé des Incas péruviens; l'«empire» décentralisé des Aztèques; la ville-État de Cahokia sur le haut Mississippi, plus grande concentration démographique au nord du Rio Grande; un certain nombre de confédérations telles que celles des Powhatans, de l'actuelle Virginie, des Cinq-Nations dans le nord de l'État de New York et des Hurons dans le sud de l'Ontario; un assemblage de chefferies aux caractéristiques diverses comprenant celles des Timucuaux de l'actuelle Floride, les Natchez, les Creeks, les Cherokees, et d'autres du sud des États-Unis, les Haïdas, les Kwagiulths (Kwakiutls) et d'autres de la côte du Pacifique Nord; et enfin des bandes relativement isolées de chasseurs-cueilleurs nomades. L'éblouissante diversité des variations culturelles a tendance à masquer l'unité profonde de la vision amérindienne du monde où les êtres humains appartiennent à un ordre cosmologique qui repose sur un équilibre de forces en alternance permettant le maintien d'un fonctionnement harmonieux de l'univers. Cela contraste avec la vision judéo-chrétienne du cosmos dominé par un Dieu à l'image de l'homme. Selon cette optique, l'homme se trouve dans une situation privilégiée puisqu'il peut, jusqu'à un certain point, dominer la nature pour son propre profit. Ces perspectives idéologiques de l'univers se reflètent dans leurs technologies respectives: tandis que les Européens utilisent les métaux pour la fabrication d'outils et d'armes, les Amérindiens s'en servent principalement pour exprimer leur sentiment d'un ordre cosmologique. Les matériaux de tous les jours en Amérique sont la pierre, les os, le bois et les fibres, bien que le cuivre et des alliages cuivreux soient aussi en usage dans certaines régions². Tous sont travaillés avec un grand raffinement.

Le récit de la rencontre de ces civilisations dissemblables commence dans cet ouvrage avec la première apparition des êtres humains dans les Amériques. Puisqu'on possède peu de certitudes sur ces événements lointains, diverses théories sont décrites sans que nous ayons tenté de déterminer «la» vérité. Ceci vaut également pour le développement de l'agriculture et l'émergence des villes-États, objets des chapitres II et III. Comme l'a fait observer l'archéologue britannique Ian Hodder, sans certitude «nous n'avons pas le droit d'imposer nos propres propositions universelles aux données et de les présenter ensuite comme la vérité³». Un des défis de l'histoire ancienne de notre pays est qu'il reste encore tellement à découvrir.

Le chapitre IV présente les premières nations canadiennes telles que les Européens les ont trouvées, fixant le décor (du moins partiellement) du récit des interactions qui suivront et qui constituent le cœur de cet ouvrage.

La première période de contacts (chapitres V à XI) s'amorce avec la présence, brève, des Norois, mais se rapporte principalement aux interactions entre Français et Amérindiens et à la façon dont ils s'y sont pris pour créer des relations durables. La réaction initiale de mise en place de liens commerciaux est vite compliquée par la campagne française d'évangélisation et de remodelage des Amérindiens selon le

code culturel européen, des caractéristiques partagées aussi par les autres puissances coloniales. En général, les Européens dénie la validité des civilisations amérindiennes, les classent parmi les «sauvages» et nient leur droit à la souveraineté ou encore les droits à la propriété foncière pour ces populations vivant dans des sociétés sans État, comme c'est le cas au Canada. Ce dernier point soulève cependant bientôt quelques ambiguïtés, précisément parce qu'on persiste à soutenir que les chrétiens ont des droits de priorité sur les païens, qu'ils soient constitués en État ou non. Compte tenu de la petitesse des populations et de l'importance du commerce des fourrures, la terre n'est pas source de problèmes entre Français et Amérindiens dans le Nord, comme ce fut le cas avec les Anglais et les Espagnols dans le Sud. Les Français n'admettent pourtant jamais le droit autochtone, et, lorsqu'ils cherchent à s'établir sous des latitudes méridionales, ils font à cet égard face aux mêmes difficultés que les autres puissances colonisatrices. Quoi qu'il en soit, dans le Nord aussi de violentes confrontations surviennent: les guerres franco-iroquoises sont parmi les plus longues au nord du Rio Grande, n'étant égalées, pour la durée, que par le conflit opposant les Britanniques aux Micmacs et aux Abénaquis sur la côte est.

La conquête de 1763 par les Anglais et l'ouverture de l'Ouest à la traite des fourrures puis à la colonisation par les Blancs (chapitres XII à XIV) sont de dures périodes pour les Amérindiens dont l'univers traditionnel souffre d'une incertitude constante sous la pression croissante de la colonisation. Des tentatives destinées à contrer ce mouvement par des alliances panamérindiennes (amorcées durant le régime français et réprimées par la suite avec vigueur) s'avèrent des échecs sur le champ de bataille. La dernière des guerres coloniales, celle de 1812, constitue, avec l'affermissement de la puissance impériale britannique, un événement décisif qui marque le début d'un nouveau mode de vie pour les Amérindiens (chapitres XV à XIX). L'effort d'assimilation des Amérindiens atteint une nouvelle intensité; cette époque donne naissance aux premiers grands traités de cession des terres par lesquels les Britanniques visent l'extinction des droits fonciers déjà restreints qu'ils reconnaissent aux Amérindiens et par lesquels ces derniers cherchent à s'assurer des meilleurs arrangements possibles, en vue de s'accommoder à un nouvel ordre des choses. On assiste aussi au cours de cette période à l'émergence des Métis, la «Nouvelle Nation» issue des Indiens et des Blancs qui, en 1869-1870, s'élèvera pour la première fois afin de revendiquer sa place dans l'ordre impérial britannique.

La rapide disparition des hardes de bisons dans les plaines de l'Ouest, sous le feu des chasseurs commerciaux (les colons européens les ont exterminés depuis longtemps à l'est du Mississippi), hâte une résistance encore plus héroïque de la part des Métis, tout comme des Cris. Cela pousse le Canada à instaurer une campagne législative visant à nier l'existence des cultures autochtones (chapitres XX à XXVII). Le Grand Nord, jusqu'alors le domaine de baleiniers et de piégeurs qui ne se sont jamais attaqués au mode de vie indigène, attire soudain l'attention des gens du Sud avec la découverte de gisements aurifères. La ruée vers le Klondike

devient une légende canadienne, et l'isolement qui a protégé les modes de vie traditionnels se rompt brutalement; il n'est toutefois pas anéanti avant la fin de la seconde guerre mondiale, quand les nouveaux moyens techniques rendent l'exploitation des ressources nordiques faisable économiquement. L'ère de l'électronique donne ensuite une nouvelle signification aux traditions orales, et les populations d'origine du Canada — amérindiennes et inuites, aussi bien que métisses — commencent à militer pour leurs droits. Dès lors, aucun développement industriel n'est autorisé à fouler aux pieds les droits ancestraux, du moins sans que des voix s'élèvent. L'Enquête sur l'oléoduc de la vallée du Mackenzie annonce un changement d'attitudes, tandis que la Convention de la Baie James et du Nord québécois marque un changement dans les manières d'agir. Pourtant, les vieilles façons de faire et de penser ont la peau dure, comme l'illustrent si spectaculairement l'«Été indien» de 1990, le jugement des Wetsuwetens en 1991, et les incessantes confrontations sur la seconde phase du projet Grande-Baleine, à la baie James.

Sur le plan politique, les groupes indigènes raffinent leurs méthodes afin de récupérer le plus possible de leurs territoires et de sauvegarder leurs valeurs traditionnelles; l'expression «droit ancestral», qui s'appliquait à l'origine uniquement à la terre, englobe aujourd'hui l'autonomie gouvernementale. Le Canada tarde à reconnaître le droit des Autochtones à une propriété foncière ininterrompue sur leurs terres et continue d'insister sur l'extinction des droits ancestraux en retour d'avantages déterminés, pour la plupart de nature économique, mais comprenant aussi des concessions politiques mineures. Tant les Amérindiens que les Inuits deviennent au fur et à mesure moins enclins à accepter de telles ententes, et dans certains cas (notamment les Mohawks et les Dènès) ils les rejettent simplement, y voyant une violation de leurs droits fondamentaux. À moins que le gouvernement ne négocie leur autonomie gouvernementale, les Amérindiens pourraient s'installer dans un mécontentement permanent, comme ce fut le cas pour les Irlandais en Grande-Bretagne. C'est ce que dit l'anthropologue Michael Asch lorsqu'il fait observer que nier aux minorités le droit de négocier leurs revendications avec ceux qui détiennent le pouvoir conduit pratiquement à susciter la violence⁴. Le Canada a eu à une époque une réputation de gardien de la paix sur la scène internationale, une renommée qu'il maintient avec peine, s'il ne l'a pas déjà perdue, sur son propre territoire.

Subtilités d'interprétation

Des précisions au sujet des classifications tribales amérindiennes s'imposent. Les noms «Cri» (ou «Kristinau»), «Huron», «Castor», «Haïda» ont été imposés par les Européens et n'ont rien à voir avec ceux que se donnaient elles-mêmes ces tribus, du moins à l'origine. Dans certains cas, des appellations génériques comme «Cri», «Abénaquis» ou «Outaouais» désignaient des groupes distincts plus ou moins

apparentés par la langue. Ces trois derniers appartiennent tous à la famille linguistique algonquienne. Ainsi, dans cet ouvrage, le mot «algonquien» a trait à la langue, tandis qu'«algonquin» se rapporte à une tribu particulière vivant dans les régions boisées de l'Est, qui parle une langue algonquienne et était alliée aux Hurons lors des premiers contacts avec les Européens. Alors que plusieurs tribus amérindiennes ont conservé leur appellation à l'europpéenne, certaines l'ont rejetée. Par exemple, les habitants de la toundra arctique se sont objectés à l'emploi du terme «esquimaux» sous prétexte qu'il est péjoratif, la croyance populaire en ayant fait un terme ojibwé signifiant «mangeurs de viande crue»; leur décision allait à l'encontre de l'avis de linguistes selon lesquels il s'agit bel et bien d'un terme montagnais se traduisant par «elle tresse une raquette⁵». Leur revendication a été accueillie, et c'est aujourd'hui le mot «Inuits» («les gens»; et, au singulier, un «Inuit») qui est officiellement accepté. De la même façon, les Nootkas de la côte ouest préfèrent l'appellation «Nuuchahnulth», et les Kwakiutls considèrent que «Kwagiulth» traduit mieux la désignation de leur propre tribu. Il existe d'autres cas: «Micmacs» (en français) et «*Mi'kmaq*» (en anglais) pour «*Mi'kmaq*» (en langue micmaque) «Nisgaas» pour les Nishgas; «Gwichins» pour les Kutchins; et «Wetsuwetens» pour les Porteurs (ou Carriers). Ceci nous amène au problème d'une appellation générale pour les peuples du Nouveau Monde. Bien qu'on admette que le terme «Indien» soit le résultat d'une erreur d'identification, il a tout de même été largement accepté, en particulier par les peuples autochtones eux-mêmes. L'ennui, avec ce terme, c'est qu'on s'en sert aussi pour les habitants de l'Inde qui revendiquent, avec quelque raison, un droit d'antériorité. L'ambiguïté devient particulièrement évidente au Canada, dont une certaine tranche de la population est originaire de l'Inde. Les francophones ont résolu le problème en utilisant «Amérindien», appellation propre aux Amériques, ou «Autochtone», qui équivaut à «*Aboriginal*» en anglais. Les anglophones ne sont jamais parvenus à une telle unité; au Canada, la préférence est allée à «*Native*» (en français, «Indigène»), mais ce n'est pas le cas aux États-Unis où l'on considère que quiconque est né dans ce pays est un «*Native*» (natif), sans égard à son origine raciale. «*Aboriginal*» est moins employé, mais il a été accepté dans une certaine mesure par des Indiens et des non-Indiens. «*Amerindian*» n'a jamais reçu la faveur populaire au Canada anglais, et encore moins aux États-Unis. Pourtant, c'est le terme que je préfère puisqu'il évite les ambiguïtés d'«*Indian*» et de «*Native*» et est plus précis qu'«*Aboriginal*». (Note: les nombreuses références historiques m'ont malgré tout amenée à utiliser occasionnellement le terme «Indien», dont l'usage est encore bien vivant au Canada.)

Il est bien connu que les problèmes de traduction des concepts et même des mots d'une langue à l'autre sont de nature à induire en erreur ceux qui ne s'en méfient pas. Le mot «père» en est un bon exemple; chez les Européens du XVI^e et du XVII^e siècle, les connotations du terme incluent l'autorité et la direction de la famille. Dans les langues amérindiennes, le mot sous-entendait un protecteur et un pourvoyeur qui pouvait user de son influence, mais qui était dépourvu

d'autorité au sens européen du mot, en particulier dans les sociétés matrilineaires, où les mères avaient droit au chapitre à propos des enfants. Dans ces sociétés, le représentant de l'autorité était l'oncle maternel; quand les Iroquois, par exemple, traitaient le roi des Français de «père», ils ne se plaçaient pas sous son autorité; si telle avait été leur intention, ils l'auraient appelé «oncle», ce qu'ils ne firent jamais⁶.

Les noms propres amérindiens peuvent causer des difficultés aux non-Indiens. Puisqu'il n'y a pas eu, dans la plupart des cas, de normalisation des orthographes, un grand choix s'offre à nous. Nous en avons mentionné certaines, mais il n'était pas possible, ni même souhaitable, de tenter de toutes les présenter. Nous avons plutôt essayé de signaler les variations probables. Les versions françaises de ces noms entraînent une autre difficulté; le plus souvent, le mieux qu'on puisse espérer est une approximation effleurant un aspect partiel d'un éventail de significations possibles. Vous trouverez un bon exemple des circonlocutions qui peuvent en résulter dans la tentative de translittération du nom de Nescambiout, au chapitre VII. Dans un autre cas, celui de Neolin (chapitre XII), la version française de son nom, «Celui qui est quatre», est donnée sans explication. Il s'agit d'une double allusion aux Quatre Directions ainsi qu'à la connaissance et au pouvoir spirituels, quatre étant un chiffre sacré pour les Amérindiens. Le nom «Celui qui éclaire», une traduction française fréquente, reste, au mieux, une approximation partielle. Dans plusieurs cas, les noms ont subi de telles transformations lors des translittérations que leur sens premier s'est obscurci.

Les problèmes d'interprétation changent totalement de perspective lorsqu'on examine attentivement les premiers récits européens traitant des Amériques. D'abord, comme l'a souligné Ian S. MacLaren, érudit spécialiste des récits de découvertes, les connotations de mots peuvent varier suivant l'époque (XVI^e siècle, XVIII^e siècle ou bien de nos jours). Ensuite, dans le cas des récits publiés, le texte imprimé pouvait être remarquablement différent du manuscrit de l'auteur, les éditeurs étant parfois plus préoccupés par le chiffre des ventes que par la véracité. Cela est vérifiable quand le manuscrit original n'a pas été détruit, mais c'est rarement le cas des premiers imprimés⁷. Puisqu'il ne peut à première vue prêter foi automatiquement à un mot imprimé, le chercheur se voit dans l'obligation de le contre-vérifier à l'aide d'autres sources disponibles. Celles-ci sont habituellement peu nombreuses et parfois inexistantes.

La datation est un autre domaine qui exige de la prudence. Deux systèmes sont employés dans cet ouvrage: le calendrier grégorien normal avec lequel nous sommes tous familiers dans le cas de la période historique et qui se sert des abréviations «av. J.-C.» (avant Jésus-Christ) et «ap. J.-C.» (après Jésus-Christ); et, pour la période préhistorique, le calendrier scientifique qui repose sur la datation au carbone radioactif et renvoie à des dates en «années avant maintenant». Alors que le calendrier grégorien se sert de la naissance du Christ comme date charnière, la datation au radiocarbone utilise l'année 1950. La radiochronologie est fondée sur une réaction physique: l'isotope de carbone radioactif C¹⁴ se dégrade en

isotope stable C^{12} à une vitesse constante et connue; de ce fait, la mesure du résidu de C^{14} dans des restes organiques indique le nombre d'années passées depuis la mort de cet organisme. Toutefois, l'année ainsi mesurée ne correspond pas nécessairement à l'année civile, compte tenu de la variation du contenu en C^{14} de l'atmosphère. Dans les publications techniques, cette variation statistique est habituellement comprise dans la date.

J'ajoute un dernier point: la *Loi sur les Indiens* ne s'applique qu'à ceux qui possèdent le statut d'Indien, soit ceux qui sont inscrits au registre des Indiens et qui sont membres d'une bande officielle. Les Indiens non inscrits et les Métis sont, légalement, des citoyens à part entière. Pour des motifs de simplicité et de facilité de lecture, nous ne ferons pas mention de ces distinctions dans le texte, sauf dans les cas précis où la clarté le requérera.

L'appellation «Métis» est employée dans son sens français, «mélange, croisement», qui qualifie habituellement le croisement de races humaines, sans préciser lesquelles. Sur la côte du Labrador, les sang-mêlé s'appellent en anglais «*settlers*» (littéralement «colons»).

NOTE DU TRADUCTEUR

Les tribus amérindiennes ont subi des changements d'appellations au fil des ans et des traductions. Des usages sont disparus depuis longtemps (il serait aussi illogique d'appeler «Mohawks» les Agniers du régime français que de traiter de «Canadiens» les Québécois d'aujourd'hui); des appellations doubles (Beavers/Castors) ou même triples (Carriers/Porteurs/Wetsuwetens) existent encore aujourd'hui; et les sources terminologiques fiables (*Dictionnaire biographique du Canada*; *Atlas historique du Canada*; *Les Noms de groupes amérindiens et esquimaux*) se contredisent parfois. En résumé, nous avons cru bon d'aligner sur l'usage français l'orthographe employée pour désigner ces groupes ou tribus, et cela pour répondre d'abord aux avis de normalisation de l'Office de la langue française et ensuite à deux recommandations du Conseil supérieur de la langue française qui dit: a) «On renforcera l'intégration des mots empruntés en leur appliquant les règles du pluriel du français, ce qui implique dans certains cas la fixation d'une forme de singulier»; et b) «Le processus d'intégration des mots empruntés conduit à la régularisation de leur graphie, conformément aux règles générales du français. Cela implique qu'ils perdent certains signes distinctifs «exotiques» et qu'ils entrent dans les régularités de la graphie française». Cette orientation orthographique a entraîné la disparition de formes graphiques souhaitées par les tribus amérindiennes elles-mêmes (ex.: «Gwich'ins, Nisga'as, Nuuchahnulths, Wet'suwet'ens» ont été orthographiées «Gwichins, Nisgaas, Nuuchahnulths, Wetsuwetens»). Le cas du mot «Inuit» est encore plus complexe, l'Office de la langue française ayant révisé en 1993 sa position à ce sujet. Ainsi, les termes «Inuit», devenu en français nom propre masculin singulier, et «inuit», adjectif masculin singulier, prendront les formes suivantes: un Inuit, une Inuite; des Inuits, des Inuites, l'art inuit, des vêtements inuits, une coutume inuite, des danses inuites; et cela, nonobstant l'existence en inuktitut d'un singulier (*Inuk* («homme»)) et d'un pluriel (*Inuit* («les hommes»)) lexicalisés.

Si, dans cet ouvrage, la forme française a prévalu, il nous a pourtant paru nécessaire d'ajouter, à l'occasion, une seconde appellation, ou même la forme anglaise, afin de lever toute ambiguïté dans l'esprit du lecteur.

Dans le même ordre d'idées, le mot «indigène» a parfois été employé dans cet ouvrage comme un synonyme parfait d'«autochtone», dénué de toute connotation négative. «Indien», lui, a généralement été réservé à un contexte juridique, puisque c'est le terme qui est employé dans la *Loi sur les Indiens*; lui aussi est exempt de toute valeur affective.

CHAPITRE XXIII	
Les tribunaux canadiens et les droits ancestraux	336
CHAPITRE XXIV	
Les Premières Nations au Canada et à l'étranger	354
CHAPITRE XXV	
Le développement du Nord	366
CHAPITRE XXVI	
La réalité sociale et la théorie du développement	383
CHAPITRE XXVII	
Le dur chemin vers l'autonomie gouvernementale	401
ÉPILOGUE	419
NOTES	421
BIBLIOGRAPHIE	457
INDEX	485
LISTE DES CARTES	
Route terrestre possible	24
Courants océaniques	26
Familles linguistiques autochtones	34
Échanges transocéaniques	54
Distribution des tribus au Canada et à proximité	64
Pénétration européenne en Amérique du Nord	92
Principaux circuits de traite, XVII ^e siècle	132
Frontière de la Proclamation de 1763	176
Aires des traités et des conventions	273
Rébellion du Nord-Ouest, 1885	305
Kahnawake, Oka et le pont Mercier	345
Principales revendications territoriales	389

CET OUVRAGE EST COMPOSÉ EN MINION CORPS 10.5
SELON UNE MAQUETTE RÉALISÉE PAR PIERRE LHOTELIN
CE CINQUIÈME TIRAGE A ÉTÉ ACHÉVÉ D'IMPRIMER EN JANVIER 2010
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE MARQUIS
À CAP-SAINT-IGNACE, QUÉBEC
POUR LE COMPTE DE GILLES HERMAN
ÉDITEUR À L'ENSEIGNE DU SEPTENTRION